COMMUNE DE CHARRIN

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 21 septembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de CHARRIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé GARÇON.

PRESENTS : MM Hervé GARCON, Pierre ALCALDE, Christophe AUGER, Philippe BUB, Bruno COUTURET, Luc REVENEAU, Gilles TEULADE, Mesdames Audrey BRIAT, Cécile COLY, Emeline DUPUIS, Marie-Christine GARÇON et Véronique PERISSÉ.

Absentes : Mesdames Aurore GAULIER et Corinne CLOIX.

Excusés ayant donnés procurations : Monsieur Florent PERROT à Madame Cécile COLY.

Secrétaire : Monsieur Pierre ALCALDE

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JUILLET 2026 :
Monsieur Hervé GARÇON ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal s'ils approuvent le procès-verbal de la réunion du 20 juillet 2026 ; celui-ci est approuvé à l'unanimité.
Puis il demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour :
- CDD Madame Eloïse LAURENT

PERSONNEL COMMUNAL JUDICAEL HISSINGER
Monsieur Hervé GARÇON rappelle que le contrat à durée déterminée de Monsieur Judicaël HISSINGER, adjoint technique, prendra fin le 31 octobre 2026, et qu'il convient donc de renouveler son contrat.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
- Décide de renouveler le contrat à durée déterminée de Monsieur Judicaël HISSINGER à compter du 01/11/2026 pour une durée de 12 mois soit jusqu'au 31/10/2027.
- Décide que la rémunération horaire sera basée sur l'échelon 1 du grade d'adjoint technique Indice Brut : 367 et Indice Majoré : 366,
- Habilite Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à la création de ce contrat.

PERSONNEL COMMUNAL ELOISE LAURENT
Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que lors des absences de l'ATSEM Madame Sabrina LE DUC qui peuvent survenir, il convient qu'une personne supplémentaire intervienne durant la pause méridienne de 12h00 à 13h00.
C'est pourquoi, après en avoir délibéré,
Le Conseil,
- **Décide** de créer :
- 1 emploi d'adjoint technique à compter du 22 septembre 2026 jusqu'au 02 juillet 2027
- **Précise** que la durée de l'emploi sera de 1 heure / jour pendant les semaines d'école et seulement en cas d'absence du personnel d'ATSEM.
- **Décide** que la rémunération horaire sera basée sur l'échelon 1 du grade d'adjoint technique.
- **Habilite** l'autorité à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi.

DECISION MODIFICATIVE N°3
Monsieur le Maire explique qu'une décision modificative est nécessaire pour intégrer les frais d'études qui ont été suivis de travaux. Après discussion, les élus décident de modifier le budget comme suit :

Dépense investissement
article 231 chapitre 23 pour - 81 112,54 €
article 2131 chapitre 041 pour + 81 112,54 €

Recette investissement
article 203 chapitre 20 pour - 81 112,54 €
article 203 chapitre 041 pour + 81 112,54 €

RÉVISION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Monsieur Hervé GARÇON explique au Conseil Municipal que la Communauté de Communes doit élaborer un Plan Intercommunal de Sauvegarde. Elle a donc demandé à chaque commune de lui fournir son Plan Communal de Sauvegarde. Il convient de remettre à jour chaque cellule d'intervention de notre PCS comme suit :

Accueil	Coordination	Logistique et intervention
Responsables : Cécile COLY – Marie-Christine GARÇON **Equipe 1** - Luc REVENEAU - Emeline DUPUIS - Wendy MICHEL	**Responsable :** Gilles TEULADE **Equipe 1** - Bruno COUTURET - Philippe BUB - Audrey BRIAT	**Responsable :** Christophe AUGER **Equipe 1** - Florent PERROT - Bruno COUTEURET - Pierre ALCALDE - Stéphane LAUMAIN - Judicaël HISSINGER - Dominique PERRIN

Monsieur le Maire demande à Monsieur Bruno COUTURET s'il est disponible le jeudi 24/09/2026 pour affiner cette mise à jour en particulier les moyens / outillage dont dispose la commune ; il accepte.

TRAVAUX / DEVIS EN COURS

Monsieur le Maire rappelle les travaux qui ont été fait :
Durant l'été les tableaux dans les classes et les vitrines d'affichage ont été installés.
La vitrification des 2 salles de classe de primaires a été faite par les employés municipaux.
L'entreprise Ouvertures et Fermetures Charrinoises a posé les stores dans les 2 écoles.
Monsieur GARÇON informe ensuite les élus des demandes de devis qui ont été faites :
Un abonnement numérique au Journal du Centre, les élus acceptent de valider ce devis.
La climatisation pour les salles de classes, 3 entreprises ont été contactées, la réception des devis est en attente. Une ou deux autolaveuses, également en attente de plusieurs devis.
Enfin, il présente les plans pour un escalier à l'école maternelle qui donnerait accès au grenier.

QUESTIONS DIVERSES

Demande de salle du Centre Social : Le Centre Social organise un spectacle de magie le 30/10 après midi pour les enfants de l'accueil de loisir mais également ouvert gratuitement à tout le monde. Il souhaite utiliser la salle des fêtes pour ce spectacle, les élus acceptent.

Logement 7 rue du Quart : Madame Véronique VELINE, locataire du logement situé au 7 rue du Quart demande à ce que son préavis soit raccourci pour quitter le logement le 30 octobre prochain. Les élus acceptent à l'unanimité. Monsieur le Maire souhaite visiter le logement rapidement avec

Monsieur Christophe AUGER afin de prendre des photos pour le remettre en location dès maintenant ; le rendez-vous sera le 29 septembre selon les disponibilités de Madame Véronique VELINE.

Pot de départ Isabelle : Monsieur le Maire rappelle le pot de départ organisé le vendredi 25 septembre 2026 à la cantine scolaire pour Madame Isabelle MILLERAT et demande aux personnes qui n'ont pas confirmer leurs présences de le faire. Il propose ensuite de lui offrir un bon pour Celto à Bourbon Lancy.

Agent recenseur : Monsieur Hervé GARÇON rappelle que le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2027 et qu'il convient de recruter une second agent recenseur pour cette collecte ; Madame Wendy MICHEL sera également agent. Une administrée est évoquée pour effectuer cette tâche ; il conviendra de la contacter pour lui proposer.

Carte d'élus : Monsieur le Maire rappelle que les adjoints et lui-même peuvent avoir une carte d'élus. La demande est gratuite et effectuée par la mairie, mais chacun doit fournir une photo d'identité.

Monsieur le Maire informe que l'ordre du jour est terminé et laisse la parole aux élus.

Madame Cécile COLY rappelle que le spectacle de Noël de l'école aura lieu le 12 décembre prochain et qu'il convient de commencer à demander des devis pour les cadeaux des enfants. Elle rappelle que l'année passée ces jouets / jeux avaient été pris dans une boutique du Centre-Ville de Moulins LE JOUET ENCHANTÉ. Le magasin émet plusieurs propositions à différents tarifs (maximum 18 € en 2025) après qu'elle lui ait donné le nombre d'enfants et l'âge. Elle demande donc si les élus sont d'accord de retravailler avec ce prestataire cette année ; les élus acceptent.

Monsieur Christophe AUGER organisera une commission travaux pour travailler sur les illuminations de Noël, faire l'inventaire du matériel déjà en notre possession, de nouvelles décorations à acheter si besoin et des lieux spécifiques d'installation.

Monsieur Hervé GARÇON souhaite obtenir le contact de la société auprès de laquelle la coopérative scolaire prend les sapins de Noël afin d'avoir un devis pour des grands sapins (4 ou 5 mètres). Madame Marie-Christine GARÇON se charge d'obtenir les coordonnées.

Ensuite il informe que le repas des aînés aura lieu le samedi 5 décembre midi à la salle des fêtes. Des devis seront demandés. Il convient donc d'envoyer les courriers d'invitations rapidement afin d'avoir le nombre de participant exact. Il précise ensuite que les personnes invitées sont les Présidents d'associations ou leur représentant, les élus et leurs conjoints et le personnel.

Ensuite il est remonté que certains habitants mettent leurs sacs poubelle chaque jour et non la veille du ramassage ; un courrier de rappel leur sera adressé ainsi que le calendrier de ramassage.

Enfin, il est évoqué le sujet des animaux. Plusieurs riverains se sont plaints des déjections canines régulièrement sur les trottoirs du Bourg ; un courrier sera envoyé aux propriétaires de chiens leur rappelant qu'ils doivent ramasser ces déjections sous peine d'être verbalisés.
Le problème de prolifération de chats est également revenu ; une demande d'information à l'association Brigitte Bardot a été faite afin d'obtenir des bons de stérilisations.

Fin de la séance : 20h30